



Crises alimentaires  
mondiales : les  
femmes rurales  
continuent à porter  
le fardeau de la  
pauvreté et la faim



**OXFAM**

**Le développement agricole est redevenu un centre d'intérêt au niveau international à la suite de la flambée des prix mondiaux des céréales en 2007-2008. La baisse lente et constante du prix des céréales de base depuis le début des années 60 avait conduit les bailleurs de fonds et les gouvernements des pays en développement à reléguer l'agriculture au second plan pendant des décennies.**

Cependant, de vastes mouvements de protestations contre la hausse des prix, parfois violents, ont remis à l'ordre du jour l'alimentation et l'agriculture parmi les enjeux politiques prioritaires au niveau mondial. Cela aurait pu être l'occasion de remédier aux défaillances du système agro-alimentaire mondial et aux causes structurelles sous-jacentes de la crise. Mais au lieu de cela, le type de développement agricole mené par les bailleurs de fonds et les acteurs du secteur privé était plus orienté vers une vocation commerciale, cherchant à intensifier et à concentrer la production, des cultures de base destinées à l'exportation, ainsi que des céréales destinées à la consommation locale. Les réponses politiques consistaient soit en des initiatives ponctuelles à court terme, soit en des projets mal orientés - augmentation de la production et des investissements du secteur privé - qui ont aggravé la pauvreté en milieu rural empirant la situation pour les petits exploitants agricoles -et notamment des femmes. Des acteurs avec des points de vues différents en terme de développement agricole se disputent le contrôle des structures de gouvernance mondiale, ce qui conduit à une fragmentation des réponses internationales. Ces manœuvres politiques ont ralenti l'action au niveau international et fait taire la voix des acteurs les plus marginalisés.

Divers facteurs structurels ont précédé et exacerbé la crise : la libéralisation du commerce agricole, la concentration de la distribution et de l'offre d'intrants qui a marginalisé les petits acteurs, et la baisse des investissements publics et de l'aide étrangère dans le secteur agricole, à l'aune d'un contexte de changement climatique fort. Ces tendances à long terme ont rendu les petits exploitants agricoles et les femmes rurales encore plus vulnérables aux variations de court terme de l'offre et de la demande, lors de la période précédant la crise des prix alimentaires. Il s'agissait essentiellement de l'évolution des fondamentaux du marché, caractérisée notamment par un virage marqué vers la mondialisation et la commercialisation des aliments et produits de l'agriculture.

En outre, les politiques des pays riches en faveur des agrocarburants ont détourné les cultures de leur vocation à être employées pour l'alimentation humaine et animale, renforçant une pression à la hausse sur les prix. La figure située à la page suivante présente les facteurs structurels et ceux de l'offre et de la demande qui, combinés, ont provoqué une escalade des prix des denrées alimentaires au niveau international.

10 ans plus tard, les scénarios de sécurité alimentaire ne semblent guère plus prometteurs. En effet, le paradigme n'a pas changé à la suite de la crise des prix alimentaires : les politiques et les financements ne ciblent pas les groupes les plus marginalisés, et les femmes pauvres vivant en milieu rural demeurent conservent une situation instable dans tous les aspects liés à la sécurité alimentaire : disponibilité, accès, utilisation et stabilité.

Aujourd'hui, la faim est en hausse dans le monde, comme l'indique un rapport des Nations Unies de 2018 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition : 821 millions de personnes ont connu l'insécurité alimentaire en 2017,<sup>1</sup> soit environ le même nombre qu'il y a dix ans. Le rapport indique que « des conditions climatiques extrêmes plus complexes, plus fréquentes et plus intenses » sont une des principales causes des crises alimentaires en 2017. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC),<sup>2</sup> a montré que les agriculteurs émigrent à mesure que les températures augmentent. Ce phénomène exacerbe les inégalités, car ceux qui sont le moins capables de faire face perdent leurs moyens de subsistance.

Au moins 70 % des pauvres du monde vivent en milieu rural,<sup>3</sup> et les femmes représentent en moyenne près de la moitié de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement.<sup>4</sup> Les agricultrices sont en équilibre précaire face aux chocs extrêmes du système: la planète se réchauffe, la faim est croissante et les conflits violents entraînent un nombre record de personnes déplacées de force. Cela met sérieusement en péril la vocation des ODD, qui est de « Ne laisser personne pour compte ».

En effet, dans toutes les régions du monde, les femmes sont davantage exposées à l'insécurité alimentaire que les hommes, en particulier sous l'effet d'une dépendance accrue aux marchés. Les petites exploitantes pauvres sont victimes de discrimination et se heurtent à des obstacles pour accéder aux ressources, à l'éducation et aux services. Mais lorsque les femmes disposent du même accès aux ressources et aux services que les hommes, la productivité agricole s'améliore, au bénéfice de la société dans son ensemble.



**DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LES FEMMES REPRÉSENTENT PRÈS DE LA MOITIÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE**

**FIGURE 1: UNE CRISE INTERNATIONALE COUVE : DES FACTEURS STRUCTURELS SOUS-JACENTS ET L'ÉMERGENCE DE FACTEURS DE MARCHÉ À L'ORIGINE DE LA CRISE DES PRIX ALIMENTAIRES ONT MARGINALISÉ LES PETITES EXPLOITANTES AGRICOLES<sup>5</sup>**

**FACTEURS STRUCTURELS SOUS-JACENTS À LA CRISE DES PRIX ALIMENTAIRES**



Augmentation des inégalités et de l'exclusion

**PETITES EXPLOITANTES AGRICOLES**  
Les femmes vivant en milieu rural représentent un quart de la population mondiale et environ 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement.<sup>6</sup> Elles jouent un rôle crucial dans le système agro-alimentaire, dans la production, la transformation, la préparation, la consommation et la distribution des aliments. Cependant, elles font face à des désavantages profonds, notamment en matière de droits fonciers (petites parcelles, difficulté d'accès à la propriété), de ressources productives (faible accès à l'eau, aux crédits, aux services de recherche et vulgarisation et aux intrants), de travail (non rémunéré), d'insécurité de l'emploi, de (faible) pouvoir décisionnel.

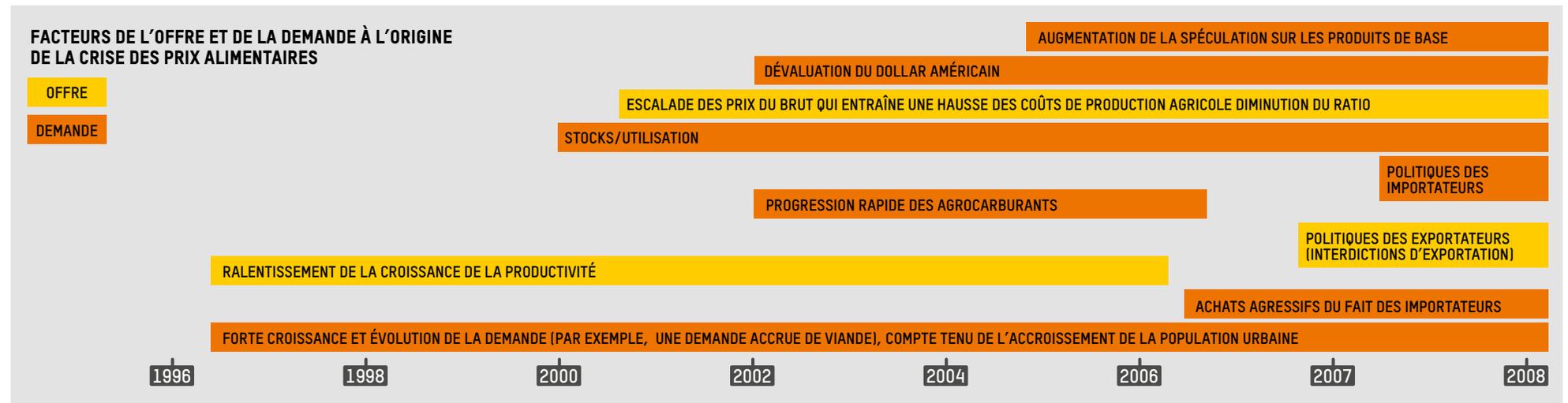
De fortes inégalités et discriminations à tous les niveaux

**Au niveau de la société au sens large :**  
Des obstacles sociaux à l'accès aux ressources productives et financières qui freinent également la participation sociale et la représentation politique

**Au niveau du foyer**  
Une marge de négociation plus faible au sein de la famille, des pratiques d'alimentation et de soins qui favorisent les garçons par rapport aux filles conduisent à de moins bons résultats en termes de nutrition pour les femmes et les filles

**COMMENT LA CRISE DES PRIX ALIMENTAIRES A AGGRAVÉ LA SITUATION**

**Globalement**, les femmes vivant en milieu rural rencontrent davantage de difficultés d'accès aux ressources financières et agricoles, ainsi qu'aux services de recherche et de vulgarisation. Elles bénéficient d'avantages et d'une protection juridiques limités, elles assument une charge de travail considérable et ont un pouvoir de décision restreint. En conséquence, elles ont moins d'alternatives pour surmonter les crises et courent davantage que les hommes le risque de perdre leurs actifs et leur emploi dans le secteur formel. **Au niveau des foyers**, les femmes ont tendance à atténuer l'impact de la crise par des stratégies d'adaptation plus extrêmes : elles réduisent leur consommation pour laisser plus de nourriture aux autres membres du foyer, réduisent la diversité des régimes alimentaires (ce qui comporte un risque plus élevé, notamment pour les femmes enceintes et allaitantes, de carences en micronutriments avec l'incidence potentiellement négative sur leur santé et leur état nutritionnel, et ceux de leurs enfants) ou encore : elles migrent en urgence, vendent leurs biens, collectent des aliments sauvages ou entreprennent une activité professionnelle dangereuse pour accroître leurs revenus.



## LES FACTEURS DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE N'ONT ÉTÉ QUE PARTIELLEMENT PRIS EN COMPTE DANS LA RÉPONSE INTERNATIONALE À LA CRISE

Après 2007-2008, une série d'actions a été mise en œuvre : aide publique au développement (APD), initiatives multilatérales de réinvestissement dans l'agriculture et action intergouvernementale pour placer la sécurité alimentaire en tête de l'agenda politique. Toutefois, les discussions se sont centrées sur la nécessité de doubler la production, à la fois pour freiner les hausses de prix à court terme et pour faire face à la croissance démographique attendue d'ici à 2050. Malgré l'abondance de réserves alimentaires mondiales dans les premières années qui ont suivi la crise, les réponses politiques mondiales et les engagements financiers se sont centrés sur des mesures au niveau macroéconomique, telles que le soutien à la production, l'aide alimentaire et le frein aux interdictions d'exportation.

Entre juin 2008 et juillet 2009, le Programme alimentaire mondial (PAM) a fourni une aide alimentaire à court terme d'une valeur de 5,1 milliards USD, près du double de l'aide agricole mobilisée par la Banque mondiale, la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) (2,78 milliards USD).<sup>7</sup> Toutefois, les volumes d'aide alimentaire en 2007-2012 ont été inférieurs à ceux de la période courant de 2001 à 2006, précisément en raison de la hausse des prix des produits de base.

Plusieurs gouvernements ont adopté des mesures visant à améliorer l'accès immédiat de leur population aux denrées alimentaires : subventions aux prix des denrées de base, réduction des droits de douane sur les importations et restrictions sur les exportations de denrées de base. En 2008, la majorité des gouvernements ouest-africains ont abaissé les droits de douane et les taxes grevant certaines céréales et certains ont imposé des contrôles sur les prix des produits alimentaires. Bien que ces mesures soient de nature à alléger la charge que représentent les prix des denrées alimentaires pour les consommateurs, elles ne peuvent pas garantir l'efficacité et la durabilité, ou cibler toutes les personnes vulnérables, et peuvent être très coûteuses à moyen et long termes.

Dans la foulée de la flambée des prix, le G20 a encouragé l'élaboration du Système d'information sur la commercialisation agricole (AMIS). Il s'agit d'une mesure pratique prise par les gouvernements afin de garantir la transparence des marchés des produits de base et de faciliter l'apprentissage entre pairs dans les principaux pays producteurs et consommateurs. Toutefois, AMIS ne peut pas contrôler un certain nombre des facteurs à l'origine de la volatilité des prix, pas plus qu'il ne peut surveiller les stocks privés (sans oublier ceux détenus par les négociants en grains). En outre, il ne peut pas traiter toutes les défaillances majeures du marché qui sont à l'origine de la crise. Les décideurs politiques mondiaux n'ont pas su mettre en œuvre les réformes nécessaires sur les marchés financiers pour empêcher la spéculation

déstabilisatrice des marchés des produits de base, en raison de pressions exercées par les lobbyistes du secteur afin de maintenir le statu quo.

## LES FACTEURS STRUCTURELS ONT ÉTÉ IGNORÉS OU EXACÉRÉS

### Libéralisation du commerce agricole

De nombreux pays ont adopté des interdictions d'exportation et des mesures de protection du marché intérieur pour réagir immédiatement à la hausse des prix, mais à moyen terme, plusieurs pays se sont tournés vers la promotion des exportations : l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Équateur et le Paraguay en Amérique du Sud, la Syrie et le Yémen au Moyen-Orient, la Chine, le Pakistan et (du moins en partie) l'Inde en Asie. L'accent mis sur l'accroissement de la production alimentaire a encouragé l'expansion de l'agriculture industrielle et la consolidation des propriétés foncières, et l'accaparement des terres (acquisitions de terres à grande échelle qui privent souvent les petits exploitants de leurs terres). Ce faisant, les contraintes environnementales et les questions d'équité ont été ignorées. Plus de 60 % des cultures (principalement la canne à sucre, l'huile de palme et le soja) cultivées sur des terres achetées par des investisseurs étrangers dans les pays en développement sont destinées à l'exportation au lieu d'alimenter les populations locales. Les deux tiers de ces transactions portant sur des terres agricoles sont pratiqués dans des pays qui ont été lourdement touchés par la crise des prix alimentaires.<sup>8</sup>

### Pas d'augmentation majeure de l'aide étrangère au secteur agricole

En dépit de l'afflux des promesses et d'engagements financiers après la crise, les données de l'OCDE montrent que l'APD pour la sécurité alimentaire et la nutrition n'a fait que suivre le rythme de l'augmentation globale de l'APD dans son ensemble. De plus, l'engagement pris à L'Aquila en 2009 par la Commission européenne, les États-Unis d'Amérique, le Japon et l'Allemagne représentait 22 milliards USD sur trois ans. Seuls 6,1 milliards USD constituaient de nouveaux fonds, s'agissant pour le reste de fonds reprogrammés.<sup>9</sup> En outre, il s'agissait d'engagements ponctuels et non d'augmentation de l'aide sur le long terme.

Au cours de la dernière décennie, les bailleurs de fonds et les organismes internationaux ont de plus en plus cherché à injecter les ressources et l'expertise du secteur privé dans le développement en utilisant l'APD (financement public) pour « tirer parti » du financement privé en « mélangeant » les deux. Cela risque de menacer l'efficacité de l'aide et du développement, car la transparence et la reddition de comptes font trop souvent défaut, et ces pratiques ne favorisent pas l'appropriation du développement par les pays concernés. Jusqu'à présent, rien ne prouve que les financements mixtes contribuent à la réduction de la pauvreté des groupes les plus marginalisés ou au développement durable de l'environnement.

## Investissements publics nationaux dans le secteur agricole trop faibles

Plusieurs gouvernements ont annoncé une relance des politiques en faveur de l'agriculture. De nombreux pays ont fourni un soutien aux consommateurs et aux producteurs en 2007-2008 et jusqu'en 2010.

Ces mesures comprenaient une aide à l'accès des exploitants agricoles à grande échelle aux semences améliorées et aux engrais, à des prix subventionnés, et un meilleur accès au crédit. Néanmoins, le niveau actuel d'investissement public dans le secteur agricole est lamentablement insuffisant : la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime à 260 milliards USD par an le déficit d'investissement dans le secteur agricole des pays en développement, pour la période de 2015 à 2030.<sup>10</sup>

### Encadré 1 : Financements de l'UE<sup>11</sup>

Dans le cadre de sa politique de développement, l'UE a adopté une approche fondée sur les droits et s'est engagée à trouver des solutions à long terme pour lutter contre l'insécurité alimentaire, notamment en autonomisant les petits exploitants, et en particulier aux femmes, et en soutenant des approches écologiquement durables de l'agriculture. Toutefois, l'analyse par Oxfam des données préalables à la mise en œuvre des projets a démontré que l'aide au développement de l'UE au secteur agricole n'est pas à la hauteur de ses engagements :

- Seuls 2 à 3 % des financements de l'UE ont promu l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur agricole, tandis que la durabilité écologique a été largement négligée dans les documents de planification des projets.
- L'aide de l'UE a constamment fourni aux cultures industrielles et à celles destinées à l'exportation des budgets nettement plus importants que les cultures vivrières (à l'exception d'une année, 2009).
- L'aide a également été utilisée pour soutenir les objectifs de la politique étrangère de l'UE, avec des dépenses d'aide au développement agricole par habitant 3,6 fois plus importantes en Europe qu'en Afrique subsaharienne.

Bien que les États membres de l'Union africaine se soient fixé comme objectif d'allouer 10 % de leur budget à l'agriculture, la moyenne du Continent reste paralysée à environ la moitié de ce nombre.

### Concentration de la distribution et des achats

Depuis la crise, le secteur privé a bénéficié de davantage d'espace : le G8 a lancé sa Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique en mai 2012, dans le but de « libérer tout le potentiel du secteur privé ». Les États ont encouragé cet élan général en faveur d'investissements privés à grande échelle dans le secteur agricole, de concert avec les organisations internationales,

les organismes de développement et les multinationales agro-alimentaires. Cela s'est fait au détriment des exploitations familiales. Aujourd'hui, trois conglomérats se partagent 60 % du chiffre d'affaires mondial de semences commerciales et de produits chimiques agricoles,<sup>12</sup> 1 % des exploitations agricoles du monde contrôlent 65 % des terres agricoles<sup>13</sup> et quatre sociétés réalisent 70 % du commerce mondial (en valeur) de produits agricoles.<sup>14</sup>

### Encadré 2 : Une gouvernance plus hybride et fragmentée

Après la crise de 2008, un nouveau modèle de réseaux inter-organisationnels fluides et non hiérarchisés a émergé afin de coordonner la sécurité alimentaire, caractérisé par une fragmentation et un manque criant de leadership clair. La gouvernance mondiale était partagée entre le G8 et le G20, les prestataires d'aide au développement (PAM, Banque mondiale, FIDA, USAID, UE et fondations privées), les forums de politique agricole et économique (FAO et son Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ou CSA; l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, la CNUCED) et les organes chargés de faire respecter la législation des Nations Unies (OMC). Les acteurs les plus puissants que sont les pays les plus riches et les principaux bailleurs de fonds se réunissent lors de sommets tels que le G8/ G7 et le G20, donnent des orientations politiques générales et peuvent prendre de grandes décisions en temps de crise. L'influence de fondations philanthropiques, telles que la Fondation Bill et Melinda Gates, a progressé, et les partenariats public-privé (PPP) ont proliféré. Tout cela a contribué à contourner le rôle du CSA, la seule plateforme inclusive offrant un espace ouvert à la société civile pour participer au processus de décision, tout en tenant les États membres de la FAO redevables. La complexité de la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire permet aux États de poursuivre des objectifs politiques contradictoires : fournir une aide au développement agricole, tout en poursuivant une libéralisation agressive du commerce agricole et en limitant l'influence du CSA et de son processus multipartite.

### Changement climatique

L'adaptation au changement climatique est également une question qui nécessite d'importants financements afin d'impacter la faim dans le monde.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) estime que les pays en développement pourraient être confrontés à des coûts de 140 à 300 milliards USD par an d'ici 2030,<sup>15</sup> une part importante de ceux-ci étant liée à l'agriculture. Selon les travaux de recherche d'Oxfam, le financement de l'adaptation ne représente actuellement qu'une fraction du montant visé, l'allocation en faveur de

l'adaptation restant inférieure à la moitié du financement climatique total. Seuls 3,6 % du financement de l'adaptation sont destinés aux petits exploitants : soit 345 millions USD en 2016. Ainsi, quelque 300 millions d'USD de prêts multilatéraux pour un montant total de 1,5 milliard d'USD ont été accordés à un fonds spécifique : le Programme du FIDA, d'adaptation pour les petits exploitants agricoles.<sup>16</sup>

## DES DÉFIS ACCRUS DANS TOUTES LES DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'échec de l'obtention du droit à une alimentation adéquate pour tous - et en particulier pour les petites agricultrices - et donc celui du 2e ODD d'ici 2030, est dû à l'instabilité au niveau des facteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire et ceci a contribué à la volatilité des prix des denrées alimentaires. Ce bilan est en grande partie la conséquence de choix politiques non sexospécifiques qui n'ont pas permis de résorber la structure fragmentée du système agro-alimentaire.

### Disponibilité

Les femmes sont moins résistantes aux chocs en raison de la variabilité accrue du climat et des conditions climatiques extrêmes qui menacent les rendements agricoles. Dans de nombreuses économies rurales, elles ont généralement un accès limité (par rapport aux hommes) aux ressources sociales, environnementales et financières (terres, eau, éducation, crédit, santé, informations, mobilité) et sont souvent exclues des processus décisionnels et du marché du travail. Cela signifie que les femmes sont moins en mesure de surmonter les impacts du changement climatique et de s'y adapter, et qu'elles risquent davantage de supporter de faibles rendements face au changement climatique. Cela compromet sérieusement leur capacité à produire des aliments pour leur propre consommation familiale ou leur aptitude à en tirer des revenus.

### Accès

Les femmes ont moins accès, ou moins de possibilités de contrôle des ressources, des transports ou des réseaux de communication, vis-à-vis des hommes. Leur accès à des droits de propriété indépendants, à une protection juridique et aux réseaux sociaux est contesté dans de nombreux domaines. En conséquence, les foyers dirigés par une femme sont les plus démunis parmi les pauvres dans les zones rurales et ils ont moins accès à la nourriture, et ce, dans des mesures disproportionnées. Dans des chaînes de valeur mondiales et nationales concentrées, les agricultrices sont menacées en raison de leur faible marge de négociation : les industries

agroalimentaires mondiales et les chaînes de supermarchés jouent un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement alimentaire, et l'accès à la nourriture dépend des revenus, du niveau de prix et des transferts sociaux, facteurs sur lesquels les femmes n'ont aucun pouvoir ou dont elles sont victimes par discrimination. Des normes sexospécifiques profondément enracinées induisent un impact plus grave pour les femmes : elles sont cantonnées aux fonctions les moins bien payées et les moins sûres du secteur agro-alimentaire, avec des mesures de protection sociale inadéquates. Les petites agricultrices sont chassées du marché par les sociétés, les fournisseurs d'intrants et les acheteurs, ce qui a pour effet de les évincer du marché.

Au sein des ménages agricoles, il existe des différences entre les sexes quant aux revenus tirés des cultures, en particulier les cultures auxquelles est attachée une rente de grande valeur. La plupart des petits exploitants qui exploitent ces cultures sont des hommes, et les femmes produisent généralement des cultures traditionnelles de base et autres, qui sont des sources importantes de micronutriments essentiels, mais qui ont été négligées par les politiques d'après-crise visant avant toutes choses à assurer une production céréalière permettant au pays d'atteindre l'autosuffisance au niveau national.

### Utilisation

Au sein du foyer, ce sont souvent les femmes qui mangent le moins, ou en dernier, et elles consomment des aliments de moins bonne qualité. L'augmentation de la pauvreté dans les foyers dirigés par des femmes a un impact direct sur la nutrition des femmes : pour s'adapter à la diminution de leur capacité d'acheter ou de cultiver des aliments diversifiés et de bonne qualité, elles optent pour des régimes alimentaires moins coûteux et moins variés, souvent déficients en nutriments essentiels, alors que ceux-ci sont particulièrement importants pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. Le régime alimentaire change à mesure que les gens basent leur consommation sur des aliments transformés qu'ils achètent au lieu des régimes traditionnels plus riches en fibres, en minéraux, et en vitamines.

Comme le note la FAO, « Le visage de la malnutrition est le plus souvent celui d'une femme ».<sup>17</sup> Une femme en âge de procréer sur trois dans le monde souffre d'anémie, généralement due à une alimentation pauvre en fer. À l'échelle mondiale, l'anémie participe ou est la cause principale de 20 et 40 % des décès de mères. Comme l'anémie causée par une carence en fer entraîne une réduction de la capacité cognitive et de la productivité des travailleurs, on estime qu'elle réduit le produit intérieur brut de 4 % par an, en particulier dans les pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est.<sup>18</sup>

## FINANCEMENTS ET CIBLAGE INADAPTÉS

Certains bailleurs de fonds et grandes institutions de l'ONU ont effectivement modifié leur discours pour tenir compte de l'égalité des sexes dans leurs politiques et leurs stratégies. Toutefois, il n'existe guère de preuves démontrant que les mesures stratégiques adoptées après la crise des prix des denrées alimentaires aient systématiquement pris en compte les différences entre les genres (impact nutritionnel, stratégies d'adaptation telles que le retrait des filles de l'école et l'aggravation de la pauvreté chez les femmes chefs de famille) et la recherche dans ce domaine est encore limitée. Ce manque de données est un problème majeur pour l'analyse sexospécifique et la surveillance de la mise en œuvre du droit à l'alimentation. Il n'existe toujours pas de données ventilées selon le sexe permettant d'évaluer l'accès des femmes à la terre et à d'autres ressources, de déterminer leur emploi du temps ou leurs capacités de décision (à l'exception de quelques travaux de la FAO et de l'IFPRI). La FAO a mis au point un ensemble élaboré d'indicateurs couvrant de multiples déterminants de la sécurité alimentaire et des résultats, mais seul un des quarante indicateurs est lié au genre : l'anémie chez les femmes enceintes.<sup>19</sup>

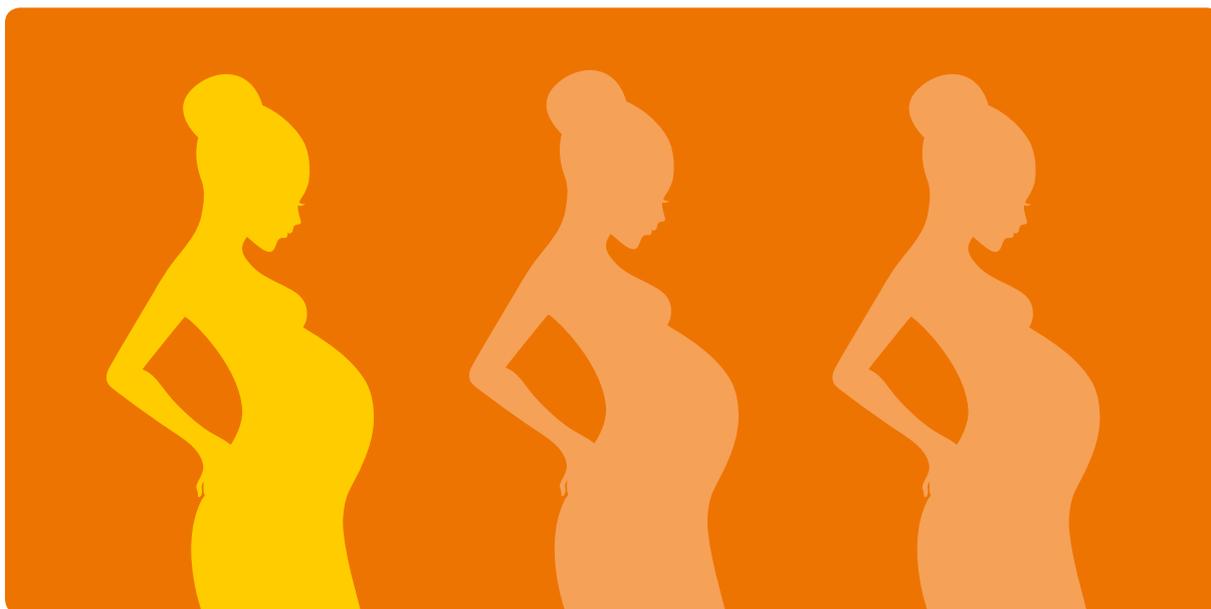
Les données de l'OCDE<sup>20</sup> montrent que l'aide bilatérale globale visant l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes en tant qu'objectif important (secondaire) ou prioritaire (principal) tous secteurs confondus était plus élevée que jamais en 2015-2016, ce qui correspond à 37 % de l'aide totale. Toutefois, les aides dont l'objectif prioritaire était l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes se sont constamment maintenues en deçà de 5 milliards d'USD par an, soit seulement 4 % du total de l'aide bilatérale allouable des membres du CAD en 2015-2016.

L'aide consacrée à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes en tant qu'objectif prioritaire dans les secteurs économique et productif (qui englobent l'agriculture et le développement rural) est passée de 616 millions USD par an en moyenne entre 2013 et 2014 à seulement 460 millions USD par an en moyenne entre 2015 et 2016, soit seulement 1 % du total de l'aide aux secteurs économiques et productifs.

Néanmoins, il convient de noter que sur les 460 millions d'USD de financement visant l'égalité des sexes comme objectif prioritaire, l'essentiel était dédié au secteur de l'agriculture et au développement rural (286 millions d'USD)

Toutefois les indicateurs de genre de l'OCDE n'indiquent que si le projet vise l'égalité entre les sexes et s'il s'agit d'un objectif intégré au projet, ou s'il s'agit d'un objectif fondamental pour la conception du programme et les résultats escomptés. Il ne fait pas de nuances entre les projets qui ciblent les ressources dédiées aux femmes et ceux qui cherchent à transformer les relations entre les sexes.

En 2017, Oxfam a constaté que les pays bénéficiaires de l'aide ne recueillaient pas de données ventilées par sexe, il est donc impossible de savoir si l'APD parvient aux agricultrices.<sup>21</sup> Il existe des outils qui peuvent être utilisés pour mesurer l'autonomisation des femmes, tels que l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture.<sup>22</sup> L'écart entre les sexes dans le secteur agricole ne sera jamais comblé si les politiques de développement ne visent pas à transformer le rôle des femmes dans les systèmes de petites exploitations agricoles et la sécurité alimentaire en milieu rural. Les causes profondes de l'insécurité alimentaire chronique et de la faim ne seront jamais abordées tant que ce ne sera pas le cas.



**UNE FEMME EN ÂGE DE PROCRÉER SUR TROIS DANS LE MONDE SOUFFRE D'ANÉMIE, GÉNÉRALEMENT EN RAISON D'UNE ALIMENTATION PAUVRE EN FER.**

## **RECOMMANDATIONS : IL FAUT S'ATTAQUER AUX CAUSES STRUCTURELLES DE LA CRISE DES PRIX ALIMENTAIRES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES ET S'ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

### **Augmentation de l'aide étrangère au secteur agricole**

- Les bailleurs de fonds doivent encourager les organismes multilatéraux, tels que la Banque mondiale et le FIDA, à accroître la part de leurs dépenses agricoles consacrée à l'égalité des sexes.
- Les fournisseurs d'aide au développement doivent accroître la quantité et la qualité de l'aide et de l'appui afin de donner la priorité aux petites exploitantes qui encouragent des pratiques à faibles intrants et résistantes au climat, en particulier la restauration des sols, la diversification des cultures, la conservation et la gestion de l'eau.

### **Augmentation des investissements publics nationaux dans le secteur agricole**

- Les gouvernements des pays en développement doivent augmenter les investissements publics dans l'agriculture, en mettant l'accent à la fois sur les femmes et les hommes petits exploitants agricoles et sur des approches durables et résilientes au changement climatique en matière de développement agricole et inclure des postes spécifiques dans leurs budgets agricoles pour soutenir les agricultrices.
- Les gouvernements doivent soutenir la participation des agricultrices et des organisations de défense des droits des femmes à la prise de décisions budgétaires.
- Les gouvernements africains doivent donner la priorité au respect des engagements pris par l'UA, à savoir : allouer au moins 10 % des dépenses publiques au secteur de l'agriculture, en mettant l'accent sur les investissements publics plutôt que sur les dépenses récurrentes telles que les salaires des fonctionnaires.

### **Mettre la politique commerciale au service des petits exploitants et des agricultrices**

- Les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes de responsabilisation pour veiller à ce que les sociétés transnationales et nationales ne violent pas les droits fonciers et afin de garantir l'égalité des sexes dans la gouvernance foncière.

### **Garantir la compétitivité des marchés et l'accès des femmes aux ressources**

- Les gouvernements doivent introduire ou utiliser le droit de la concurrence ou la législation antitrust en vigueur pour empêcher le cumul et l'exercice de pouvoirs privés. Ainsi, les gouvernements doivent prendre des mesures de réglementation contre les niveaux élevés de concentration du marché ou les comportements anticoncurrentiels ou encore contre les abus de pouvoir sur le marché.

- Les politiques agricoles doivent cibler les obstacles fondés sur le sexe qui limitent l'accès des femmes aux intrants, aux ressources et aux services.

### **Changement climatique**

- Tous les pays développés doivent accroître leur financement de l'adaptation et s'engager à faire en sorte qu'il représente au moins 50 % de leurs contributions publiques globales au financement du climat d'ici 2020.
- Les bailleurs de fonds doivent redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité entre les genres par le biais d'un financement bilatéral de l'adaptation au changement climatique en veillant à ce qu'au moins 85 % des projets d'adaptation aient pour objectif premier l'égalité des sexes (2e indicateur) ou objectif majeur (1er indicateur) dont au moins 20 % comme objectif premier.

### **Nécessité de disposer de meilleures données pour évaluer les inégalités entre sexes dans le secteur agricole**

- Les instituts de recherche et forums de politique agricole et économique doivent rechercher des données ventilées par sexe fiables, avec des indicateurs de genre solides auprès de tous les acteurs, et en particulier des gouvernements et des bailleurs de fonds qui rendent compte au sujet des indicateurs de politique de genre. Ils devraient également mener de travaux de recherche qualitative pour comprendre les expériences respectives des femmes et des hommes dans le domaine agricole.

### **Garantir la participation et l'inclusion**

- Les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent soutenir une transformation en faveur d'une agriculture inclusive et créer un environnement propice pour que les agriculteurs puissent exercer leurs droits. Il s'agit notamment de réduire les déséquilibres de pouvoir et de soutenir les réformes foncières au niveau national.
- Les communautés locales, les organisations de producteurs et d'agriculteurs, les organisations de femmes vivant en milieu rural et les autres acteurs concernés de la société civile doivent être associés à l'élaboration de politiques et d'interventions agricoles et alimentaires pour répondre aux besoins des populations locales et soutenir les dispositifs alimentaires locaux. Une attention toute particulière doit être accordée à faire en sorte que les femmes soient en mesure de participer à la prise de décision à tous les niveaux.

### **Défendre le rôle du CSA dans la gouvernance de la sécurité alimentaire**

- Les États membres de la FAO doivent défendre le CSA en recentrant la gouvernance de la sécurité alimentaire au sein de cette plate-forme, en réaffirmant sa légitimité exclusive dans la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire, en garantissant la prise de décision et la responsabilisation des États et en renforçant la participation des organisations de la société civile, et ils doivent assigner un financement suffisant de ces activités afin de procurer un levier suffisant à leur action.

Notes

- <sup>1</sup> UN. (2018). State of Food Security and Nutrition in the World. Consulté en mars 2019 sur <http://www.fao.org/3/i9553en/i9553en.pdf>
- <sup>2</sup> IPCC. (2018). « Summary for Policymakers ». In : Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the impacts of global warming of 1.5°C above pre-industrial levels and related global greenhouse gas emission pathways, in the context of strengthening the global response to the threat of climate change, sustainable development, and efforts to eradicate poverty. World Meteorological Organization, Geneva, Switzerland.
- <sup>3</sup> IFAD. (2010). Rural Poverty Report 2011. IFAD, Rome.
- <sup>4</sup> FAO. (2019). FAOSTAT Database. FAO, Rome.
- <sup>5</sup> Trostle, R. (2008). Global Agricultural Supply and Demand: Factors Contributing to the Recent Increase in Food Commodity Prices. United States Department of Agriculture, Washington, DC. Consulté en mars 2019 sur le site : [https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/40463/12274\\_wrs0801\\_1\\_1\\_.pdf?v=0](https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/40463/12274_wrs0801_1_1_.pdf?v=0)
- <sup>6</sup> FAO. (2016). The State of Food and Agriculture. Consulté en mars 2019 sur <http://www.fao.org/3/a-i6030e.pdf>
- <sup>7</sup> Brock, A. and Paasch, A. (2009). International Responses to the Food Crisis: Assessment from a Right to Food perspective. FIAN International, Heidelberg, Germany.
- <sup>8</sup> Geary, Kate. (2012). Our land, Our Lives. Oxfam International. Consulté en mars 2019 sur le site <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/our-land-our-lives-time-out-on-the-global-land-rush-246731>
- <sup>9</sup> Wise, T.A.; Murphy, S. (2012). Resolving the Food Crisis: Assessing Global Policy Reforms Since 2007. IATP, Minneapolis, MN, and the Global Development and Environment Institute (GDAE), Medford, MA.
- <sup>10</sup> UNCTAD. (2014). World Investment Report. Consulté en mars 2019 sur [https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014\\_en.pdf](https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2014_en.pdf)
- <sup>11</sup> Mayrhofer, Jan, and Saarinen, Hanna. (2017). Missing Out on Small is Beautiful. Oxfam International. Consulté en mars 2019 sur <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/missing-out-on-small-is-beautiful-the-eus-failure-to-deliver-on-policy-commitme-620288>
- <sup>12</sup> Friends of the Earth Europe, Heinrich Boll Foundation and Rosa Luxemburg Foundation. (2017). Agrifood Atlas: Facts and Figures about the Corporations that Control what we Eat. Consulté en mars 2019 sur <https://www.boell.de/en/2017/10/26/agrifood-atlas-facts-and-figures-about-corporations-control-what-we-eat>
- <sup>13</sup> Lowder, S.J., Skoet, J., and Roney, T. (2017). The Number, Size and Distribution of Farms, Smallholder Farms and Family Farms Worldwide. World Development, 87, 16–29.
- <sup>14</sup> Friends of the Earth Europe et al. . Op. cit.
- <sup>15</sup> UNEP. (2016). The Adaptation Gap Report. Consulté en mars 2019 sur <https://europa.eu/capacity4dev/unep/document/adaptation-gap-report-2016>
- <sup>16</sup> Pearl-Martinez, Rebecca. 2017. Financing Women Farmers. Oxfam International. Consulté en mars 2019 sur <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/financing-women-farmers-the-need-to-increase-and-redirect-agriculture-and-clima-620352>
- <sup>17</sup> FAO. (non daté). Gender and Nutrition. Consulté en mars 2019 sur <http://www.fao.org/3/al184e/al184e00.pdf>
- <sup>18</sup> World Bank. (2004). Anaemia at a Glance. Consulté en mars 2019 sur <http://web.worldbank.org/archive/website01213/WEB/0CO-50.HTM>
- <sup>19</sup> UN Women. (2014). The World Survey on the Role of Women in Development: Gender Equality and Sustainable Development. ONU Femmes, New York.
- <sup>20</sup> OECD. (2018). How Does Aid Support Women's Economic Empowerment? Consulté en mars 2019 sur <http://www.oecd.org/dac/genderdevelopment/How-Does-Aid-Support-Womens-Economic-Empowerment.pdf>
- <sup>21</sup> Mayrhofer and Saarinen. Missing out on small is beautiful. Op. cit.
- <sup>22</sup> Consulter <http://weai.ifpri.info/> pour plus d'informations.

© Oxfam International Mars 2019

Ce document a été rédigé par Hélène Botreau et Marc J. Cohen. Oxfam remercie Lynn Brown, Sandrine Duruy, Aria Grabowski, Thierry Kesteloot, Armelle Le Comte, Thomas Lines, Eric Muñoz, Gabriel Pons, Rebecca Rewald, Marissa Ryan, Hanna Saarinen, Ruth Segal, Julie Seghers, Nicolas Vercken, Marita Wiggerthale, Timothy A. Wise, Nigel Willmott et Helen Wishart pour leur contribution à sa production. Il fait partie d'une série d'articles rédigés pour éclairer le débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Pour de plus amples informations concernant les questions soulevées dans le présent document, veuillez envoyer un courriel à [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

Cette publication est protégée par les droits d'auteur. Toutefois le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition qu'il soit fait mention intégrale de la source. Le titulaire des droits d'auteurs demande que toute utilisation de ce type lui soit communiquée à des fins d'analyse d'impact. Toute reproduction dans d'autres circonstances, toute réutilisation dans d'autres publications, toute traduction ou adaptation doit faire l'objet d'une autorisation et des droits peuvent être exigés pour ce faire.

Courriel [policyandpractice@oxfam.org.uk](mailto:policyandpractice@oxfam.org.uk).

Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment où ce document va sous presse. Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous

ISBN 978-1-78748-428-3 en mars 2019.

Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK.

Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations réunies en réseau et situées dans plus de 90 pays, participant à un mouvement mondial en faveur du changement, afin de construire un avenir préservé de l'injustice de la pauvreté. Veuillez écrire à l'une ou l'autre de ces agences pour obtenir de plus amples renseignements, ou visiter le site [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

- Oxfam Afrique du Sud ([www.oxfam.org.za](http://www.oxfam.org.za))
- Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de))
- Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org))
- Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au))
- Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be))
- Oxfam Brésil ([www.oxfam.org.br](http://www.oxfam.org.br))
- Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca))
- Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org))
- Oxfam GB ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk))
- Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk))
- Oxfam IBIS (Danemark) (<http://oxfamibis.dk/>)
- Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org))
- Oxfam Intermón (Espagne) ([www.oxfamintermon.org](http://www.oxfamintermon.org))
- Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org))
- Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))
- Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))
- Oxfam Mexico ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org))
- Oxfam Nouvelle Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))
- Oxfam Novib (Netherlands) ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl))
- Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Couverture : Des agricultrices de la communauté de Behyepa, au Libéria, récoltent leur riz. Photographie : Tommy Trenchard/Oxfam